

La France avait prévu l'effondrement de la Russie

## Le pays de Macron en marche vers la récession (Partie II)



PPA-CI/Opération "CAP 2025"

**BOHUI LUCIE** (Secrétaire Nationale de la Ligue des Femmes du PPA-CI, chargée du District d'Abidjan) :



## «Nous avons de nouvelles stratégies de mobilisation»

Depuis sa nomination en qualité de Secrétaire Nationale chargée de la Ligue des Femmes du PPA-CI dans le District d'Abidjan, Bohui Lucie a entrepris des tournées. Elle s'est prêtée aux questions de *La Voie Originale*, en définissant les priorités de la mission qui lui a été confiée.

Prix à venir du KG du cacao  
Le Groupe parlementaire PDCI-RDA exige une nouvelle hausse



**Simon Doho : «Il faut qu'on arrête de gruger les producteurs»**

Camp militaire de Lomo-Nord  
**Indésirable après 49 ans de présence, l'armée française se retire**



PPA-CI/Opération "Cap 2025"

# Bohui Lucie (Secrétaire Nationale de la Ligue des Femmes du PPA-CI, chargée du District d'Abidjan) : «Nous avons de nouvelles stratégies de mobilisation»

Depuis sa nomination en qualité de Secrétaire Nationale chargée de la Ligue des Femmes du PPA-CI dans le District d'Abidjan, Bohui Lucie a entrepris des tournées. Elle s'est prêtée aux questions de *La Voie Originale*, en définissant les priorités de la mission qui lui a été confiée.

**La Voie Originale :** Madame Bohui Lucie, il y a quelques mois, vous avez été nommée Secrétaire Nationale de la Ligue des Femmes du PPA-CI chargée du District Autonome d'Abidjan. Quelles sont vos priorités ?

**Bohui Lucie :** Je voudrais vous remercier pour l'opportunité que vous m'accordez pour me prononcer sur ma nomination, en qualité de première responsable des militantes du PPA-CI dans le District Autonome d'Abidjan, par le Président Laurent Gbagbo, sur proposition de la Présidente nationale, Madame Louma Hortense. Je voudrais exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à ces deux illustres personnalités qui ont placé leur confiance en mon humble personnage en me nommant à cette haute et noble responsabilité.

Consciente du défi qui m'attend, j'ai initié des rencontres avec les responsables des régions avec leurs collaboratrices que sont les Présidentes ou secrétaires générales des Ligues des Fédérations. Ces rencontres consistent en des prises de contacts pour la nécessité de parler de l'importance de la mission à nous confiée par la Haute Direction de notre parti et, en toute intelligence, élaborer un plan de travail pour la réussite de cette mission. Deuxièmement, un programme de tournée dans toutes les Fédérations a été établi et est disponible sur notre plateforme que j'ai nommée "Echos Abidjan". Cette tournée a déjà commencé par la Fédération de Songon, ensuite, les camarades de Cocody nous ont accueillies ; et le programme des autres secteurs est en cours d'établissement. Ces tournées nous permettront de toucher de près les réalités de chaque Fédération en vue d'observer et de chercher ensemble des solutions aux difficultés auxquelles chaque Fédération est confrontée. La troisième priorité consiste à mobiliser et à sensibiliser les militantes à vérifier leur présence sur le listing électoral ou s'y inscrire le cas échéant. Quatrièmement, mobiliser les femmes à se faire enrôler et à s'inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter le Président Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle d'Octobre 2025. Cinquième priorité, vérifier si chaque militante possède sa carte de membre du Parti. Sixièmement, recruter les nouvelles adhérentes dans les différentes Fédérations.



**LVO :** Vous avez parlé tantôt du recrutement de nouvelles militantes. Avez-vous des possibilités et des moyens pour y parvenir ?

**BL :** Bien sûr. La mission sera positive. Pour preuve, il y a des jeunes filles de la Fédération de Yopougon à laquelle j'appartiens, qui m'ont approchée et ont décidé d'adhérer au PPA-CI. Je suis convaincue que, dans les autres Fédérations, avec un peu d'effort, les responsables locales arriveront à recruter massivement. A cet effet, j'ai élaboré des fiches de recensement pour les militantes

et des fiches de recensement pour les nouvelles adhérentes. Ces fiches ont été remises aux responsables au cours de nos premières rencontres.

**LVO :** Les informations récurrentes font état d'une éventuelle alliance entre le PPA-CI et le PDCI. Quel est l'état des lieux au niveau des militantes de ces deux formations politiques dans le District d'Abidjan qui est sous votre responsabilité ?

**BL :** L'alliance PPA-CI-PDCI est un bon projet pour la Côte d'Ivoire, eu égard à

l'expérience de la gestion du pays dont bénéficient ces deux partis. Au niveau de la Fédération de Yopougon, je sais qu'au cours des grandes cérémonies du Parti, le Secrétaire général de la Fédération de Yopougon, le camarade Kouassi Bertin et le Bureau fédéral ont toujours invité les responsables du PDCI et même ceux des autres partis. Mieux, ils ont favorablement répondu à ces invitations.

**LVO :** L'opération "Cap 2025", bat son plein. Où en êtes-vous dans le District d'Abidjan ?

**BL :** Dans le cadre de l'exécution de l'opération "Cap 2025", nous sommes sur le terrain et nous y serons davantage avec de nouvelles stratégies de mobilisation dans tout le District d'Abidjan. Parce que 2025, c'est maintenant. Et je suis certaine qu'avec le soutien et l'apport de nos camarades, nous serons à la hauteur de la mission qui nous a été assignée, pour faire gagner notre candidat à la Présidentielle de 2025.

**LVO :** Que vous inspire l'Appel de Bonoua lancé par le Président Gbagbo ?

**BL :** L'appel à l'unisson des forces politiques est à saluer, car l'union fait la force, dit-on. Cet Appel vient à point nommé pour tous ceux qui aiment la Côte d'Ivoire. Tout le monde a constaté la joie et l'enthousiasme avec lesquels cet Appel a été accueilli à Bonoua. Ce qui signifie que le PPA-CI doit travailler d'arrache-pied. Les militants et leurs responsables doivent doubler d'effort. Le Parti doit, d'abord, compter sur lui-même, pour éviter toute surprise désagréable. ♦

Interview réalisée par  
**HENRI MEDI**  
(Correspondant Extérieur)

LAVOIE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
César **ETOU**  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Etienne **SOUANGA LAHOUA**  
**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Jean Sylvestre **LIA**  
(05 05 00 01 17)  
**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**  
**PAR INTÉRIM**

**DJÈ Abel** Touré (07 07 78 47 04)  
**RÉDACTION TECHNIQUE**  
**KIFUIMA** Touré (07 08 30 56 06)  
**RÉDACTION**  
Rivière 2, près de l'échangeur  
Tél. 22 52 14 99 / 58 31 79 95 /  
05 05 95 85 27  
**LG'ÉDITIONS SARL**

Au capital de 5.000.000 fca  
**Dépôt légal** N° 13144 du 6  
septembre 2016, 3ème trimestre  
**Récépissé** N° 20/D du  
2 septembre 2015  
**SIÈGE SOCIAL**  
27 BP 107 Abidjan 27 -  
Cel : 07 58 83 02 58  
E.mail :

lavoieoriginale16@gmail.com  
Site web :  
[www.lavoie-originale.net](http://www.lavoie-originale.net)  
[facebook.com/Lavoieoriginale16](https://facebook.com/Lavoieoriginale16)  
Impression :  
**SUD ACTION MEDIA**  
Distribution : **Edipresse**  
Tirage du jour :  
**5.000 exemplaires.**

# Opération "Cap 2025" pour la victoire de Gbagbo Koné Katinan et Issa Malick Coulibaly mobilisent les régions Auvergne-Rhone-Alpe et Bourgogne-Franche-Comté de France



La Représentation du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) des régions Auvergne-Rhone-Alpe et Bourgogne-Franche-Comté de France a effectué sa rentrée politique le samedi 14 septembre 2024 à Lyon. Placée sous le parrainage du ministre Justin Koné Katinan, Président du Conseil Stratégique et Politique (CSP), cette rentrée politique a également eu comme invité spécial, le ministre Issa Malick Coulibaly, Président de l'Inspection Générale du Parti. Ces deux responsables de la Direction du Parti ont entretenu les militants de Lyon sur le rôle de la diaspora dans le processus qui aboutira à la victoire du Président Laurent Gbagbo en 2025. Dr Justin Koné Katinan a rendu un vibrant hommage aux Ivoiriens de la diaspora pour leur rôle déterminant qui a abouti, selon lui, à la libération du Président Laurent Gbagbo par la Cour Pénale Internationale (CPI). Il leur a demandé de remettre le couvert pour que non seulement le nom du candidat du PPA-CI à la Présidentielle de 2025 soit réinscrit sur la liste électorale, mais et surtout pour qu'il gagne cette élection. Pour ce faire, le Président du CSP trouve nécessaire de faire bloc derrière le Président Laurent Gbagbo. «Je voudrais vous remercier car vous avez fait du travail pour la libération du Président

Laurent Gbagbo. Vous avez battu le pavé jusqu'à sa libération. Vous avez été très déterminés et on ne peut pas l'oublier. Mais nous ne sommes qu'à mi-chemin. Autant vous avez cru en sa libération, autant vous devez croire qu'il sera candidat en 2025 et qu'il va gagner», a indiqué le Président du CSP. Qui a poursuivi : «Ensemble nous devons faire bloc derrière le Président Laurent Gbagbo pour redonner la joie aux Ivoiriens et aux Africains, pour que cette injustice à lui faite depuis 2011 soit corrigée. C'est la même détermination que vous avez eue pour que le Président Laurent Gbagbo sorte de la CPI qu'on vous demande», a insisté Dr Koné Katinan Justin. Le parrain de la cérémonie a rappelé la décision de justice qui a servi de prétexte pour radier le Président Laurent Gbagbo de la liste électorale. Pour lui, cette décision a été rendue par un tribunal incompétent pour ce jugement. Et ce tribunal a tout fait pour que l'accusé ne soit pas présent. Le vrai objectif de la condamnation est clairement de priver le candidat du PPA-CI de ses droits civiques. Une telle décision inique mérite d'être combattue, selon Dr Koné Katinan Justin. Et le PPA-CI

entend la combattre avec des arguments de droit et selon les dispositions de la Constitution ivoirienne, a-t-il indiqué. Il a rappelé l'Arrêt de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuple ordonnant la réinscription du Président Laurent Gbagbo sur la liste électorale, mais que le régime refuse d'appliquer car collé à sa logique d'exclusion du Président Laurent Gbagbo. Quant au ministre Issa Malick Coulibaly, il a souligné que, pour gagner les élections, il faut maîtriser la liste électorale et le juge électoral. Or la liste électorale de la Côte d'Ivoire contient des défaillances dont la première est le fait que le nom du Président Laurent Gbagbo n'y figure pas. Il a invité les Ivoiriens de la diaspora à faire de cette réinscription une priorité absolue. Il a également dénoncé le fait que cette liste conçue depuis 15 ans, alors que la durée normale est de 10 ans, laisse sur le carreau entre 4 et 5 millions d'Ivoiriens en âge de voter alors qu'elle contient de nombreuses irrégularités. Entre autres irrégularités, la présence de non-nationaux qui se sont frauduleusement procurés des documents administratifs

ivoiriens. Le Président de l'Inspection générale a rappelé qu'en 2010, le Président Laurent Gbagbo avait gagné à plus de 60% l'élection présidentielle en France. «Ce que vous avez fait en 2010, c'est ce que vous devez faire en 2025», a conseillé Dr Issa Malick Coulibaly tout en insistant sur le fait que du travail doit être fait afin que le maximum de militants et sympathisants du PPA-CI soient sur la liste électorale. Ange-Clément Kipré, Déléguée régionale, et Blaise Pascal Logbo, représentant PPA-CI France, étaient présents. Le premier a dit le mot de bienvenue à l'entame et le second le mot de remerciements à la fin de la cérémonie. D'autres responsables locaux du PPA-CI France étaient également présents. Parmi eux, Ghislain Abobi, Secrétaire général de la Section PPA-CI de Lyon centre et membre de la cellule Communication du cabinet du Président du CSP ♦

Petit Bayard

## ◆ La Représentation PPA-CI Tunisie sensibilise les Femmes

Mobiliser et sensibiliser les femmes de la communauté ivoirienne de Tunisie à l'enrôlement électoral. C'est l'objectif de l'activité organisée par la Représentation du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), section Tunisie dirigée par Sérélé Séry Jean-Sorel, le dimanche 15 septembre dernier. En prélude à l'opération de l'enrôlement électoral, qui démarre bientôt Sérélé Séry Jean-Sorel, a expliqué aux femmes l'importance de l'opération d'enrôlement et tout le processus électoral. Il s'agit de l'enrôlement, l'affichage, la vérification, les réclamations et l'affichage de la liste électorale définitive. Pour le représentant PPA-CI Tunisie, cette opération importante qui permettra à chacun de prendre part au vote lors des prochaines élections doit être l'affaire de tous. Les femmes ont également été instruites concernant les documents administratifs

exigés pour ces opérations. Ce sont : le passeport, la carte consulaire ou une pièce d'identité ivoirienne. Les femmes conviées à cette rencontre attendent activement la mission de la Commission Electorale Indépendante (CEI) qui arrive le 21 septembre en Tunisie. La rencontre aura lieu entre la communauté ivoirienne et la Commission électorale, diplomatique et la représentation de la CEI à l'étranger. Au cours des échanges les militantes ont émis des inquiétudes liées au retrait du nom du président Laurent Gbagbo sur la liste électorale. Le représentant Sérélé Séry Jean-Sorel a rassuré ses camarades quant au dénouement de cette affaire dans les jours à venir. Selon lui, le Président Laurent Gbagbo est victime d'un complot ourdi pour écarter de la compétition électorale, un adversaire redoutable. Toutefois, il a demandé à ses camarades de prendre les dispositions nécessaires pour



l'enrôlement électoral. Gnamba Marlaine, la première responsable de la Ligue des Femmes PPA-CI de Tunisie, a promis de mobiliser le maximum de femmes

pour l'enrôlement en vue de la victoire du président Laurent Gbagbo ♦

Petit Bayard

## «Village Bloom» de Duékoué La première phase livrée par Chim-Inter



"Village Bloom" de Duékoué, un nouveau refuge pour les femmes victimes de violences basées sur le genre.

La première phase du «Village Bloom» de Duékoué a été achevée. La cérémonie de remise de clé s'est tenue le mardi 17 septembre 2024, au quartier Diaye-Bernard de Duékoué. Ainsi, le rêve de l'Ong Bloom d'offrir un cadre d'accueil et de soutien aux femmes en détresse à Duékoué - dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire - est devenu une réalité. Les ouvrages réalisés dans le cadre de cette première phase du projet sont, entre autres, l'ouverture de voie, la construction d'une

clôture de 3 mètres de haut et d'une longueur totale de 309 mètres pour sécuriser le site d'un demi-hectare. Il y a 12 points d'entrée dotés de guérites et de toilettes. Ce grand nombre de points d'entrée facilitera les allés et venus dans le «Village Bloom». À terme, le «Village Bloom» sera un ensemble d'infrastructures, avec des espaces dédiés. Il sera doté d'un centre médical, d'une zone d'administration, d'un centre incubateur, d'un centre d'hébergement, d'une école et d'une

cantine. Le «Village Bloom» aura une capacité d'accueil de 100 pensionnaires, uniquement des femmes victimes de violences basées sur le genre et celles qui sont en itinérance, à savoir celle qui n'ont pas les moyens de se nourrir.

La cérémonie de remise de clés a été l'occasion pour le représentant de la Présidente de l'Ong Bloom, George Lidégoué, d'exprimer sa gratitude au Pdg de Challenge Immobilier International (Chim-Inter), pour la

qualité des travaux réalisés. «Nous constatons que les travaux ont été faits avec le cœur. Je suis vraiment satisfait. Le projet est en train de devenir une réalité. Au nom de la PCA de notre structure, je veux remercier Yamoussa Coulibaly, le Pdg de Chim Inter», s'est-il réjoui. L'envoyé de Danielle Lidégoué, la PCA de de l'Ong Bloom, a expliqué le choix porté sur la ville de Duékoué pour abriter le «Village Bloom». «La crise postélectorale intervenant en Côte d'Ivoire a eu beaucoup de répercussions sur la localité de Duékoué et ses environs. C'est pourquoi l'Ong a cru bon d'avoir un «Village Bloom» à Duékoué. Ce village qui est en réalité un centre d'accueil et de soutien aux femmes en détresse, va beaucoup aider les populations», a-t-il expliqué. George Lidégoué a invité «les âmes généreuses» à venir au dîner-gala de charité que l'Ong organise le 7 décembre 2024 prochain, «en vue de mobiliser des moyens pour achever le «Village Bloom» de Duékoué».

La responsable du projet «Bloom» chez Chim-Inter, Noëlle Aké, a justifié la présence de l'opérateur immobilier aux côtés de l'Ong Bloom. «Chim-Inter est une entreprise citoyenne qui est dans l'aménagement foncier et la promotion immobilière. En plus, le Pdg de la structure, Yamoussa Coulibaly, est une âme sensible à tout ce qui touche à l'être humain. Il a donc donné sa caution pour qu'on puisse accompagner l'Ong dans le cadre de la réalisation de ce projet», a-t-elle expliqué. Elle a appelé toutes les bonnes volontés à soutenir l'Ong pour la prochaine phase du projet. «Quatre mois après la signature de contrat avec l'Ong Bloom (le 06 juin 2024), la société Chim-Inter vient de réaliser la première phase du projet. Ce village va beaucoup apporter à tous ceux qui ne croient plus en vie, parce qu'ils ont été victimes de violences. Il va leur donner la force pour pouvoir se relever», a conclu Mme Aké◆

DJE ABEL

## Camp militaire de Lomo-Nord Indésirable après 49 ans de présence, l'armée française se retire

Indésirable après 49 ans de présence, l'armée française s'est retirée, le mardi 17 septembre 2024, du champ de tir et le camp d'exercice militaire de Lomo-Nord, situé dans la localité de Toumodi dans le Centre de la Côte d'Ivoire. Le camp a été officiellement rétrocédé à l'armée ivoirienne. La cérémonie a été marquée par le retrait du drapeau français au profit de celui de la Côte d'Ivoire, qui fait officiellement de ce camp, une propriété de l'armée ivoirienne.

Le camp de tir et d'exercice militaire stratégique de l'armée française avait été installé près du village de Lomo-Nord, depuis 1975. Situé dans la sous-préfecture d'Angoda, dans le département de Toumodi, ce camp militaire a été source de tension entre l'armée française et les populations de 08 villages qui ne voulaient plus de la présence de français en arme sur leur sol.

Le départ de l'armée française du camp de Lomo-Nord survient alors que les troupes françaises sont poussées vers la sortie dans plusieurs pays de la sous-région, notamment

au Sahel. Selon les deux armées (ivoirienne et française), ce retrait est le résultat la révision du partenariat militaire entre la République de Côte d'Ivoire et la France. Le retrait intervient après la visite à Abidjan de l'envoyé personnel d'Emmanuel Macron, Jean-Marie Bockel. Alassane Ouattara et l'émissaire de Macron avaient échangé sur la nouvelle orientation de la présence militaire française dans le pays. «Aujourd'hui, on restitue ce camp aux Autorités ivoiriennes et aux Forces armées de Côte d'Ivoire, 49 ans après, dans le cadre d'une coopération qui est revue et rénovée entre la Côte d'Ivoire et la France. Chaque pays a progressé, chaque pays à sa maturité. Et aujourd'hui, c'est un partenariat rénové», a conclu le Commissaire Général, Jeulin, représentant du Commandant des Forces françaises◆

DJE ABEL



Le départ de l'armée française du camp de Lomo-Nord survient alors que les troupes françaises sont poussées vers la sortie dans plusieurs pays de la sous-région, notamment au Sahel.

# La France avait prévu l'effondrement de la Russie Le pays de Macron en marche vers la récession (Partie II)

Dans la première partie publiée le mercredi 18 septembre 2024, le Président du CCIE, Oleg Nesterenko, a décrit le mauvais choix des Autorités françaises qui ont conduit la France à la récession.

Dans cette seconde partie, il indique comment il sera difficile à la France d'éviter la récession.



## L'industrie du secteur des technologies avancées, est-elle salubre ?

Certains économistes préconisent que la fuite du secteur énergivore de l'industrie hors UE n'est pas aussi grave qu'il paraît car, en ce qui concerne la part de l'industrie du secteur des technologies avancées, telles que les technologies quantiques, de navigation, des biotechnologies et de la robotique, la position de l'UE et de la France est assez saine. Notamment, en 2022, 194 entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) ont été créées dans l'UE contre 160 en Chine et la part du secteur des technologies avancées de l'Union Européenne représente dans les 20% du volume mondial : 22% dans les technologies quantiques, 20% dans la navigation, 18% dans les biotechnologies et 18% dans la robotique (données 2022).

S'ils ont, d'une part, tout à fait raison de souligner le développement accru du secteur en question dans les pays de l'UE, ils négligent, toutefois, le facteur du poids financier actuel de ce dernier vis-à-vis de l'apport dans le PIB de l'UE et de la France en particulier. Et ce dernier reste relativement modeste par rapport à celui de l'industrie « traditionnelle » qui est en train de se désagréger sur le sol européen.

D'autre part, il n'est pas à négliger que le développement du secteur des technologies avancées en France et en Europe, en général, se heurtera davantage dans un avenir très proche non seulement à la très importante concurrence américaine et chinoise déjà omniprésente, mais également à la forte croissance exponentielle de cette dernière de la part de la Chine qui affiche un grand dynamisme dans le domaine. Notamment, concernant les dépôts de brevets, tous secteurs confondus, en 2023 l'EU accuse une croissance de 2,9% contre 8,8% en Chine pour la même période (source : l'OEB).

Le facteur de développement des hautes technologies à lui seul n'est guère salubre : l'Allemagne qui a déposé en 2023 incomparablement plus de brevets que la France - 24.966 contre 10.814 - est un pays dont le marché est également en train d'entrer à grand pas dans une récession économique. La force toute particulière de la France dans le domaine des technologies avancées se situe dans le secteur des transports/l'aéronautique, et, comme indiqué auparavant, c'est bien la production du matériel de transport qui s'est littéralement effondrée dans l'Hexagone - et ceci malgré la continuation de l'innovation suivie par un important dépôt de brevets dans le domaine.

## Le déficit commercial français et les énergies

En ce qui concerne le déficit commercial français, ce dernier se maintient dans des sommets peu enviables : 85,9 milliards d'euros pour la période de Mai 2023 à Mai 2024, dont 8 milliards d'euros pour le seul mois de mai dernier (source : Insee).

Certes, le camp politique de Macron peut se vanter de n'avoir creusé que 85,9Mld de déficit contre le record absolu de 162Mld d'euros qu'il a réalisé en 2022 (source : Douanes Françaises), mais il n'y a pas de quoi se réjouir : le très grave déséquilibre du commerce extérieur ne va que s'accroître car, à ce jour et dans les horizons du visible, il n'y a strictement aucun indice politico-économique sérieux permettant de supposer le contraire.

Ce n'est pas depuis hier, mais depuis l'année 2006 que la balance commerciale française est dans le rouge chaque année consécutive sans exception et le déficit cumulé des dix-huit dernières années a déjà dépassé les 650Mld d'euros.

Les principales raisons structurelles de ce grave déficit sont un important déséquilibre du solde des échanges des biens manufacturés, dont la concurrentialité française est plombée par le très haut niveau des prix de l'énergie faisant exploser les coûts de production; la forte dépendance française aux énergies fossiles importées et, surtout, l'incapacité déconcertante du Président Emmanuel Macron et des responsables de son appareil exécutif à mener une politique économique nationale et, surtout, une politique étrangère qui ne sera pas profondément irresponsable vis-à-vis des intérêts stratégiques de la France qui exigent l'atténuation des retombées désastreuses sur l'économie française par le maintien de relations politico-diplomatiques saines avec des pays-fournisseurs de l'énergie.

En ce qui concerne les capacités de la production nationale d'électricité, les inquiétudes des Français à la suite de la privation de la France de sa première source d'uranium qui est le Niger ont été atténuées par la communication d'informations sur les stocks français d'uranium qui semblent être suffisants pour faire fonctionner les centrales électriques de l'Hexagone durant les 32-40 ans années à venir.

Le Texte n° 222 déposé au Sénat, le 19 décembre 2023, dévoile : "Si la France ne dispose pas directement d'uranium naturel sur son territoire, les opérations d'enrichissement ont, elles, lieu en France. Aujourd'hui, pour faire fonctionner nos 56 réacteurs nucléaires, EDF a besoin de 8 à 10 000 tonnes d'uranium naturel chaque année. Fin 2021, le stock d'uranium appauvri entreposé sur notre territoire national était de 324 000 tonnes".

Pourtant, l'apaisement des Français à ce sujet est bien hâtif. Ce même texte stipule : "...en conservant ce rythme actuel [de l'accroissement des réserves de l'uranium], il devrait avoisiner 550 000 tonnes en 2050". Ce qui laisse sous-entendre, à juste titre, l'importance stratégique de la continuation de l'accumulation des stocks. Pourtant, les indications des rythmes de l'accumulation des réserves de l'uranium indiqués dans ce texte du Sénat sont aujourd'hui totalement coupées de la réalité.

Non seulement ils ne sont plus réalisables, mais la probabilité est forte que les réserves stratégiques "intouchables" dont la France dispose commenceront à être consommées sous peu, faute de volumes d'importations suffisantes, et cela sera le signe du début du désastre énergétique à venir.

Avant d'avoir retiré ce début Juillet 2024 le permis d'exploitation d'un important gisement d'uranium à Madaouéla (Nord du Niger) au groupe canadien GoviEx, le 19 juin, le gouvernement nigérien a retiré le permis d'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren au groupe français Orano (ex-Areva). Imouraren qui est classé comme l'un des plus grands gisements d'uranium au monde, avec des réserves estimées à 200 000 tonnes.

La politique étrangère irresponsable du gouvernement de Macron a fait perdre à la France son premier fournisseur d'uranium qui est le Niger. Et ceci d'une manière irrévocable : les puissances de faire le nécessaire pour assurer cette irrévocabilité. La perte par la France de l'accès à ces gigantesques réserves de combustible pour ses centrales électriques est un échec stratégique qui réduit considérablement les alternatives d'approvisionnement et met Paris en position de dépendance accrue vis-à-vis d'autres

fournisseurs actuels et potentiels restants.

En parlant du second fournisseur d'uranium pour la France - le Kazakhstan - qui, après la perte du Niger, devient, de facto, le tout premier fournisseur, les autorités françaises n'oublient pas de mentionner que l'exploitation et l'importation depuis ce pays de l'Asie centrale se déroulent via l'entreprise locale "Katco" qui assure 7% de la production mondiale d'uranium et dont le français "Orano" en détient 51% du capital.

Néanmoins, ce que l'Elysée "oublie" de communiquer à ses citoyens, c'est que les 49% restants du capital de "Katco" sont détenus par l'entreprise "Kazatomprom", laquelle, à son tour, appartient à 50% à l'entreprise "Tsentri Obogosheniya Urana" dont la Fédération de Russie est le co-proprétaire. On ne peut que féliciter la présidence française d'être victime de tels trous de mémoire qui sont salutaires vis-à-vis du danger de l'apparition d'une importante dissonance cognitive chez son électeur.

## IDE en France : les illusions et la réalité

Si la France, dont les flux nets des investissements directs étrangers (IDE) ont atteint 72,7 milliards d'euros en 2022 et 39,1 milliards en 2023, reste depuis plusieurs années consécutives bien en tête des IDE sur le sol européen - ce résultat positif est à nuancer.

Les stocks d'investissements étrangers en France se concentrent à près de 70 % sur trois secteurs : 35% pour celui de l'industrie (à fin 2023), 14% pour les finances-assurance et 19% pour les activités immobilières (source : Banque de France).

Malgré les investissements étrangers assez impressionnants, il est important de ne pas négliger les facteurs qui s'y attachent et qui sont d'une importance stratégique. Notamment, les IDE qui ont lieu en France visent non pas la création de nouveaux emplois, de nouveaux projets de développement et la création de nouveaux sites, mais principalement l'extension des sites déjà existants. En 2021, les projets visant la création de nouveaux sites ne représentaient que 31%, contre 69% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés par projet étaient de 38.

En même temps et à titre de comparaison, ces proportions sont tout à fait différentes dans d'autres pays européens et ceci en grande défaveur de la France. Notamment, selon les dernières données disponibles (année 2021), en Allemagne, les projets visant la création de nouveaux sites représentaient 81%, contre 19% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés en Allemagne par projet était de 45. Au Royaume-Uni, les projets visant la création de nouveaux sites représentaient 77%, contre 23% pour des sites déjà existants. Le nombre moyen d'emplois créés en Grande-Bretagne par projet était de 68 (source : EY).

Ainsi, les résultats de l'attraction des investissements directs étrangers dans l'économie française qui sont présentés par l'actuel pouvoir en tant qu'un très grand succès de sa politique sont bien à nuancer : la monnaie étrangère investie en France génère de 30 à 50% d'emplois en moins qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne, ce qui reflète nettement la réalité désastreuse de la politique française d'emploi.

## Les défaillances d'entreprises

Plus de secret pour personne que dans la période du 06/2023 au 06/2024, la quasi-intégralité des pays de l'UE ont enregistré un nombre de défaillances d'entreprises supérieur à celui d'avant la pandémie de Covid.

La France ne fait non seulement pas l'exception dans la tendance généralisée dans l'espace européen, mais en % détient même le "leadership" vis-à-vis de l'Allemagne et du Benelux au niveau des défaillances d'entreprises et ceci depuis le début de 2023.

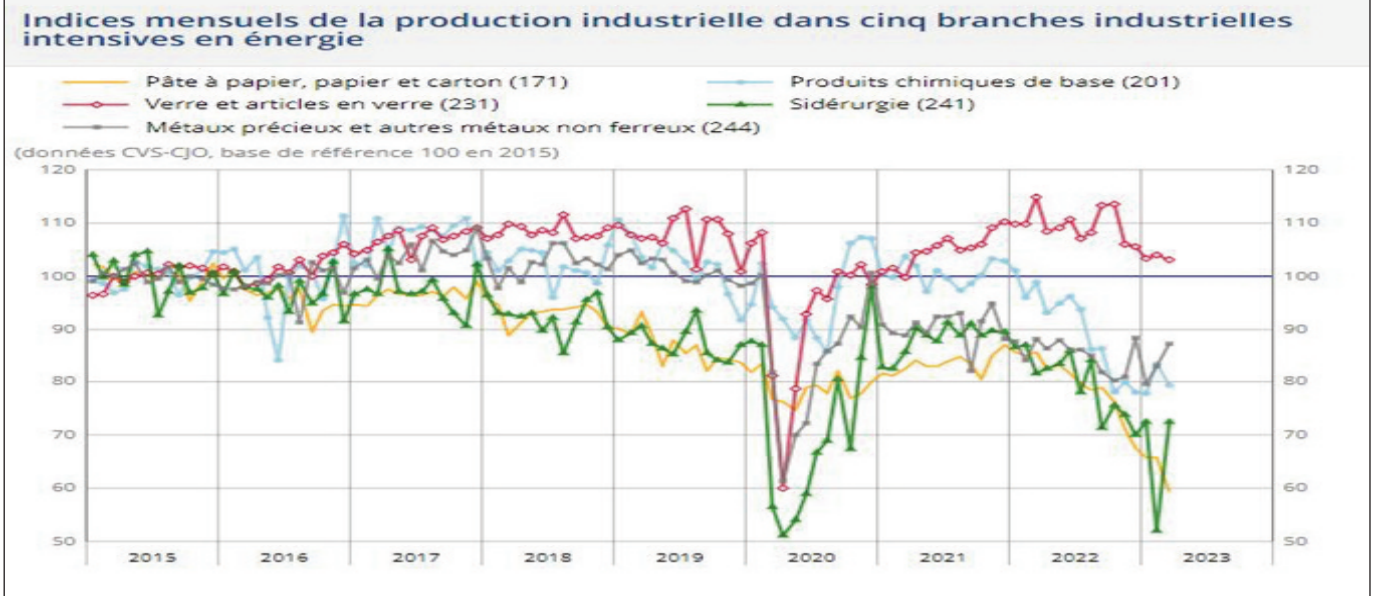
Pour les entreprises, les coûts dus à plusieurs éléments clés tels que le refinancement, les salaires et l'énergie sont nettement plus élevés qu'avant la période Covid - ce qui n'est guère le cas de la demande. Le grand manque de confiance des ménages dans l'avenir les fait privilégier l'épargne à la consommation, ce qui déclenche un cercle vicieux, dont la formule est simple : la baisse de la consommation augmente les faillites d'entreprises qui détruisent l'emploi et, de facto,

baissent d'avantage la demande des ménages - ce qui, à son tour, impacte directement la croissance. Non seulement la France enregistre 60.210 entreprises de toutes tailles confondues qui sont entrées en procédure de défaillances ou de cessation de paiement sur un an (*données de la Banque de France, fin Mai 2024*), ce chiffre inclue les 5.161 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grosses PME - ce qui est supérieur même à celui du triste record de 4.825 défaillances qui ont été comptabilisées en Septembre 2009, après la crise financière que le monde a connue. Les secteurs-clés, tels que l'industrie, l'information/communication et le transport sont grandement impactés et la tendance les concernant ne fait que s'aggraver.

#### Post-scriptum

Contrairement aux Etats-Unis d'Amérique qui ont pu, jusqu'à présent, maintenir leur économie nationale à un niveau tout à fait confortable via le déclenchement dans le monde de guerres de répression des menaces à leur hégémonie assurée par le statut de l'outil principal opérationnel qui est le dollar américain, en couvrant grossièrement les invasions par des slogans sur l'apport de la lumière de la démocratie dans des ténèbres dictatoriales et en tuant au passage des millions de personnes dans ledit processus de "démocratisation" - la France n'est guère ni en position, ni en capacité d'appliquer ce modus operandi, même si ce dernier est considéré comme le plus efficace pour obtenir gain de cause avec l'engagement de la moindre contrepartie.

Les éléments énumérés dans ce dossier d'une manière non exhaustive et ne comprenant pas toute une série d'autres problèmes structurels graves de l'économie française, tels que le niveau des impôts et taxes le plus élevé au monde, le



système fiscal le plus complexe au monde, la dette publique exorbitante qui connaît la plus grande croissance au sein de l'UE et atteint 3.200 Mld €, le gigantesque déficit public qui se creuse davantage chaque année et atteint la hauteur de 154 Mld € pour la seule année de 2023 après 124,9 Mld € pour l'année de 2022 - ce sont de désastreuses conséquences structurelles produites par la politique nationale et étrangère néfaste menée par la gouvernance française et nécessitant un changement radical de son vecteur dans les plus brefs délais.

Le cas échéant, la seule réalité que connaîtra la France sera celle de l'entrée inexorable de son économie dans une profonde récession ♦

**Oleg Nesterenko**

Président du CCIE ((www.c-cie.eu))

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

(NB : Le titre est de la Rédaction)

## Prix à venir du kg du cacao

Le Groupe parlementaire PDCI-RDA exige une nouvelle hausse

# Simon Doho : «Il faut qu'on arrête de gruger les producteurs»

Avant le démarrage de la campagne principale du cacao en Octobre prochain, le Groupe parlementaire du PDCI-RDA est monté au créneau. Il exige une nouvelle hausse du prix du kg de cacao. Son Président, Simon Doho, après analyse des nouvelles offres, rappelle que le gouvernement ivoirien avait annoncé qu'il paierait toujours 60% du prix CAF au producteur.

**La Voie Originale : Ces jours-ci, le Groupe parlementaire revient à la charge pour exiger une nouvelle augmentation. Pouvez-vous nous donner les raisons qui motivent cette intervention, alors que le gouvernement a procédé à une augmentation de 1 000 FCFA à 1 500 FCFA, il y a seulement quelques mois ?**

**Simon Doho :** La question n'est pas de dire que parce que le gouvernement a fait une augmentation du prix du kg de cacao de 1 000 FCFA à 1 500 FCFA, il y a seulement quelques mois, que notre combat pour un revenu adéquat pour les paysans et plus particulièrement pour les producteurs de cacao a abouti.

Rappelez-vous que c'est le gouvernement lui-même qui nous a dit qu'il paierait toujours 60% du prix CAF au producteur. Le PDCI-RDA demande au gouvernement le respect de ses engagements.

Tout ce que nous savons, au PDCI-RDA, c'est qu'en Mars 2024, lorsque le marché était à son niveau historiquement élevé et que nous réclamions 2 500 F/kg pour le producteur, le gouvernement nous a répondu que le système de vente anticipé ne le permettait pas car l'essentiel des ventes avait été réalisé avant la hausse historique des prix internationaux. Nos Autorités nous avaient même indiqué qu'avec 1 500 F/kg, elles se donnaient une marge pour une autre augmentation en Octobre prochain. Or, entre Avril et Août 2024, les prix internationaux sont restés plutôt élevés. Si le gouvernement ne respecte pas le prix proposé par le PDCI-RDA pour la campagne principale, qu'il explique donc en toute transparence à quel prix il a vendu notre cacao entre Avril et Août 2024. Nous savons par exemple que le prix du contrat à terme pour livraison en Septembre 2024 a clôturé à plus de 9 000



dollars à New York le 30 août dernier, et que la barre des 10 000 dollars a été dépassée six fois en Avril dernier et une fois en Juin 2024.

**LVO :** Dans une déclaration récente, vous avez dénoncé le système de commercialisation des matières premières agricoles dans notre pays. Pourriez-vous donner des détails sur ce système qui ne semble pas convenir au PDCI ?  
**SD :** Nous dénonçons avec véhémence ce

système de commercialisation dans lequel le gouvernement, essentiellement, regarde les producteurs s'échiner sous le soleil, la pluie, les vents et autres intempéries, en clair laisse les producteurs affronter seuls tous les risques pour sortir leurs produits agricoles à la seule sueur de leurs fronts ; ensuite ce gouvernement, les organes de régulations et autres organisations censées représenter les producteurs, se réunissent pour décider de quels prélèvements ils vont s'octroyer et enfin combien le producteur va percevoir comme reliquat. Cette approche est fondamentalement injuste et inéquitable. Le PDCI-RDA propose une autre approche dans laquelle c'est le producteur qui est rémunéré en premier pour ses efforts car c'est lui qui a créé la richesse, ensuite ce qui reste est distribué entre l'Etat et les autres intervenants dans la filière. Quand vous prenez le barème de répartition du prix international pour le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, l'anacarde, etc., vous avez mal au cœur. Il faut qu'on arrête de gruger les producteurs agricoles dans ce pays.

**LVO :** Certains observateurs reprochent au PDCI-RDA de se saisir de la situation des producteurs de cacao comme arme politique contre le RHDP et le pouvoir en place à l'approche de la Présidentielle de 2025.

**SD :** Contrairement à ce que certains pourraient croire, il y a longtemps que le PDCI-RDA suit avec un vif intérêt, l'actualité politico-agricole du pays. Le PDCI-RDA, au plan historique, tire sa source du sigle RDA, c'est-à-dire le Rassemblement Démocratique Africain, créé en 1946. Avant la naissance du RDA en 1946, il y avait, en 1944, la naissance du Syndicat Agricole Africain, dont le RDA est

l'émanation. Ce Syndicat avait pour vocation de lutter pour les droits des paysans africains. Souvenez-vous de l'interpellation historique du SAA : "On nous a trop volés !". Le PDCI-RDA dans son engagement pour le bien-être des producteurs agricoles, des populations démunies, n'a pas changé. Notre combat doit aboutir à un juste prix pour nos paysans pour assurer le minimum vital pour leurs familles pour préparer l'avenir de leurs enfants. L'envolée des prix internationaux doit absolument leur profiter en priorité. Le combat pour le progrès pour tous et le bonheur pour chacun est un combat permanent pour le PDCI-RDA.

**LVO :** En dehors du cacao, d'autres produits d'exportations tels que l'anacarde, le coton bénéficient difficilement d'une hausse du prix du kg. Est-ce que les producteurs pourraient s'attendre à un soutien retentissant des élus PDCI ?

**SD :** Absolument ! En dehors du cacao, nous suivons de très près les autres produits agricoles, pas seulement le coton ou l'anacarde, mais également l'hévéa, le palmier à huile, le café, etc. Le PDCI-RDA est le parti de TOUS les paysans et de TOUS les produits agricoles, et nous allons nous employer à défendre leurs intérêts de manière de plus en plus vigoureuse. Nous nous préparons dans ce sens et vous aurez de nos nouvelles très bientôt ♦

Interview réalisée par  
Petit Bayard

# Athlétisme/ Le coup de gueule de Marie-Josée Ta Lou-Smith contre Netflix

Porte-drapeau de la Côte d'Ivoire aux Jeux Olympiques de Paris 2024, Marie-Josée Ta Lou-Smith a connu une fin de JO malheureuse en se blessant en finale du 100m féminin. Une blessure venue plombée une saison aboutie de la sprinteuse qui ambitionnait de décrocher enfin une médaille. Un rendez-vous manqué qui n'a rien enlevé l'envie de l'Ivoirienne de 35 ans, qui s'est relancée en Diamond League avec une 3ème place à Bruxelles. Interrogée à l'issue de la course sur son absence de la série-documentaire "Sprint", diffusée depuis le 2 juillet 2024 par Netflix et mettant en avant les meilleurs sprinteurs et sprinteuses de la planète, Ta Lou-Smith a réglé ses comptes avec la société américaine, qui l'a coupée au montage faisant la part belle à ses rivales américaines et jamaïcaines. «Je me sens méprisée parce que lorsque vous dites que vous allez faire une série sur les personnes les plus rapides du monde, vous devez montrer toutes les personnes, pas

seulement celles qui gagnent. Parce que l'athlétisme, ce n'est pas seulement gagner, c'est aussi des personnes qui surmontent différentes situations, bonnes ou mauvaises», a-t-elle d'abord lancé, répondant au micro de The Inside Lane. Et de poursuivre : «Je détiens le record d'Afrique, je mérite le respect. En Afrique, des personnes me voient comme un modèle. Ce que je leur montre n'est pas toujours une médaille gagnée, parce que comme je leur dis, quand j'ai commencé l'athlétisme, je ne gagnais pas, les gens me battaient (...) C'est grâce à mon travail acharné, aux sacrifices que je fais, c'est ce qui m'a permis d'arriver là où je suis. Alors si vous voulez montrer uniquement ceux qui gagnent, alors quel est l'intérêt ?».

Un coup de gueule largement relayé, de nombreux amateurs d'athlétisme et téléspectateurs du programme n'ayant pas compris son absence ♦

(Source : autre Presse)



Ta Lou, une légende de l'athlétisme mondial.

# Championnats nationaux : 1ère journée L'Africa présenté en Ligue 2, pas visible en Ligue 1

Le bras de fer entre la Fédération ivoirienne de football et l'Africa Sports suite à la décision du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) se poursuit. Si les supporters du club Vert et Rouge donnent de la voix sur les réseaux sociaux pour se faire entendre. Les dirigeants, eux, se font plus discrets hormis quelques communiqués par ci, par-là qui contestent le maintien de leur club en Ligue 2. Là où l'on attendait des actions d'envergure comme l'ont fait les dirigeants d'ISCA qui ont eu gain de cause en délogeant les Aiglons de Ligue 1. Au moment où l'Africa Sports ne sait pas sur quel pied danser, la FIF elle, continue de marquer son territoire. D'abord, il y a quelques jours, la faitière a donné son programme de la 1ère journée du championnat de Ligue 1, sans l'Africa Sports, mais avec l'ISCA qui jouera contre OSA. Ensuite, la Fédération a également livré son calendrier de la 1ère journée du championnat de Ligue 2. Cette fois-ci, avec l'Africa qui croise

Don Koff le samedi 21 septembre. Ces deux tactes des dirigeants de la Maison de verre montrent clairement leur détermination à faire respecter la décision du TAS qu'ils ont confirmée.

Que fera l'Africa ? Le temps presse et les Oyé pourraient être encore dans un dilemme d'ici samedi. Participer au championnat de Ligue 2 dès samedi ou perdre par forfait et se faire sanctionner.

On le voit, l'horizon s'assombrit pour les Vert et Rouge. A moins que d'ici samedi, ils ne fassent une action d'envergure pour arrêter "l'hémorragie". Mais laquelle ? Mystère ! ♦

A. ABOA

L'administration Idriss Diallo mène pour le moment aux points.



# Football ivoirien Le Sporting Club de Gagnoa nouveau arrive

Le Sporting Club de Gagnoa arrive. Le club du Fromager descendu en Ligue 2 au terme de la saison 2023-2024 fait sa mue avec l'arrivée d'un dirigeant géant. Tommy Tayoro qui prend les rênes du club champion de Côte d'Ivoire en 1976 en tant que Président du conseil d'administration dudit club. La cérémonie de signature de convention entre la société anonyme Sporting Club de Gagnoa et le club éponyme a eu lieu mardi dernier au Sofitel Hôtel Ivoire en présence du ministre délégué Adje Silas Metch.

«Nous partons de la loi du sport qui nous permet de nous associer ici. Cette loi est pour moderniser la pratique du sport. L'article 17 indique que chaque club peut créer une société anonyme pour soutenir ses activités. Le Sporting club de Gagnoa est en Ligue 2. C'est une situation malheureuse, mais il est bien de repartir de plus bas», a fait savoir Gnahore Siaba Georges, Vice-président du

SCG.

Quant au ministre Délégué, il s'est évidemment réjoui de la manière dont les choses se sont déroulées. «De la paix retrouvée entre les fils de ce club pour que le Sporting puisse sortir de la Ligue 2 et remonter en Ligue 1», a indiqué le ministre qui valide ainsi cette cérémonie.

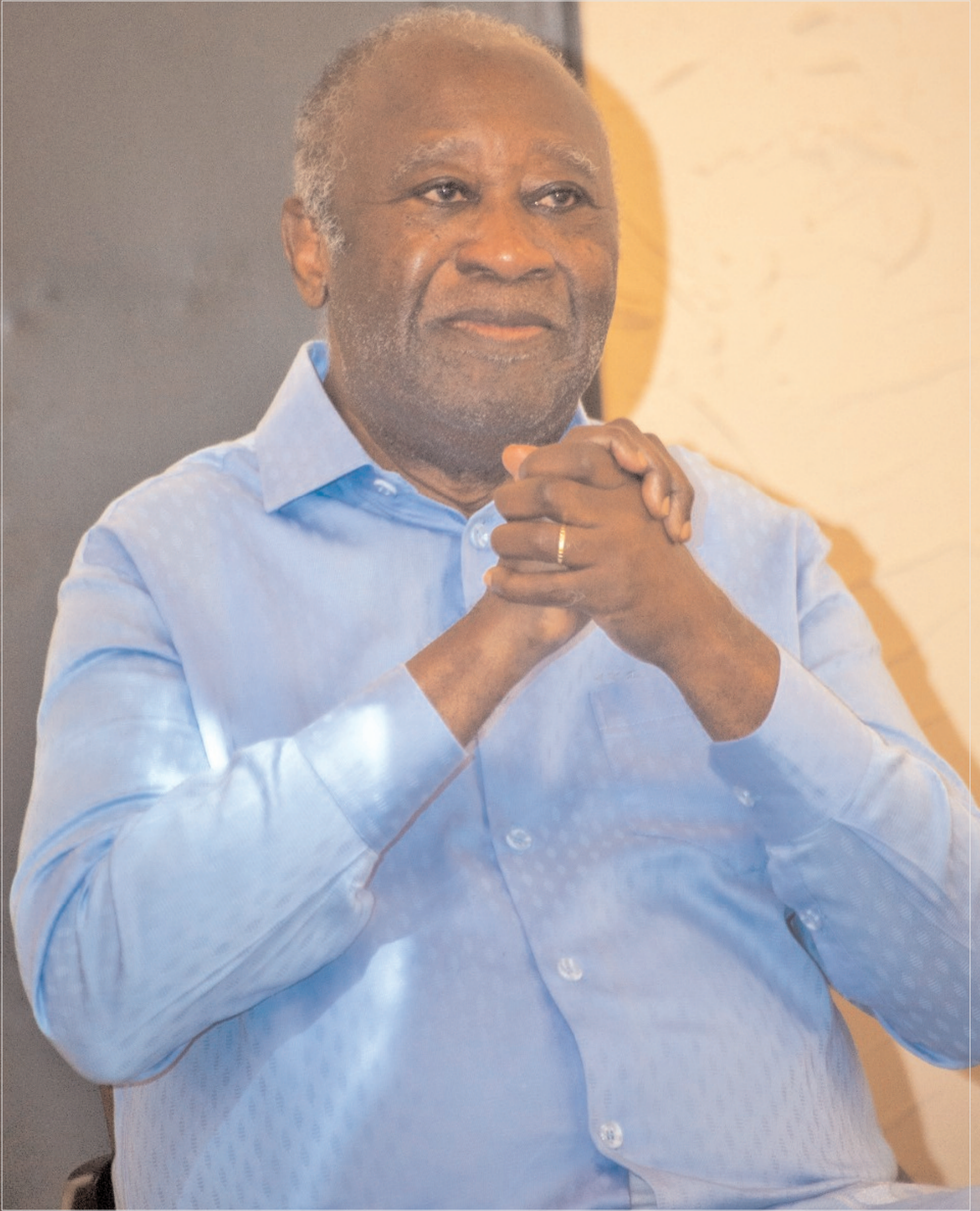
Comme quoi, on peut évoluer en division inférieure et être heureux. Tout est une question de projet et de vision. A Gagnoa, l'on a compris avec un nouveau Sporting qui arrive.

A. ABOA

Le PCA Tommy Nyckoss Tayoro, et le Président délégué, Charles Gadji, signant la convention portant sur leur collaboration.



Photo Serge Kobou



**LAURENT GBAGBO, LE CANDIDAT POUR LA CÔTE D'IVOIRE ET POUR L'AFRIQUE EN LUTTE.**